

Le 23 décembre 2020

Objet : Trente et unième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Cette semaine, le gouvernement de l'Ontario a annoncé une fermeture à l'échelle provinciale afin de freiner l'augmentation du nombre de cas de COVID-19. **À compter de 0 h 01 le samedi 26 décembre 2020, la région desservie par Santé publique Sudbury et districts sera confinée temporairement pendant 14 jours.** Les Ontariens sont priés de rester à la maison dans toute la mesure du possible et de ne sortir que si c'est nécessaire.

Le gouvernement provincial a annoncé que dès que le confinement débutera le 26 décembre, tous les foyers de soins de longue durée devront respecter les exigences et les restrictions imposées actuellement aux foyers se situant dans une zone grise (Confinement). Cela signifie ce qui suit :

- **Les personnes soignantes essentielles devront fournir une preuve** qu'elles ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 **au cours des sept (7) jours précédents** et attester de vive voix qu'elles n'ont obtenu aucun résultat positif par la suite. Cette règle s'applique aussi à tous les employés et à tous les bénévoles.
- **Le port d'équipement de protection individuelle additionnel sera obligatoire (un masque pour les résidents qui peuvent le tolérer et des lunettes ou une visière de protection pour les employés).**
- Les visiteurs seront limités à **une (1) personne** soignante essentielle par résident à la fois.
- Toutes les visites générales seront annulées.
- Aucun changement ne sera apporté pour les visiteurs essentiels qui visitent un résident qui requiert des soins de fin de vie.
- Il sera **interdit** aux résidents de s'absenter du foyer sauf pour des raisons médicales.
- Tous les services non essentiels (p. ex., les services de coiffure) seront suspendus.
- Nous n'accepterons aucun nouveau résident du milieu hospitalier ou de la communauté.

Les visiteurs doivent tenir compte de leur propre santé et de leur prédisposition au virus dans leur décision de visiter ou non le foyer.

Livraison de nourriture et d'effets personnels aux résidents

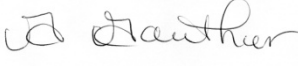
Aucun changement ne sera apporté à la pratique courante concernant la livraison de nourriture et d'effets personnels aux résidents. Les visiteurs peuvent apporter de la nourriture et des boissons au résident qu'ils visitent. Veuillez vous assurer que la nourriture et les boissons n'ont pas besoin d'être réchauffées, puisque nos fours à micro-ondes ne sont actuellement pas disponibles. Les résidents et les membres de la famille peuvent aussi commander de la nourriture à être livrée au foyer, pourvu que la commande soit payée à l'avance. Les commandes prépayées seront acceptées par le préposé au dépistage à l'entrée principale, puis livrées aux résidents dans leur aire résidentielle. Il est interdit aux visiteurs d'enlever leur masque durant leur visite. Par conséquent, il leur est aussi interdit de manger ou de boire quelque chose durant leur visite au Manoir des pionniers.

Nous comprenons que cette annonce est un peu précipitée et nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience alors que nous naviguons les directives toujours changeantes que le gouvernement émet pour lutter contre la COVID-19. Si vous avez des questions ou si vous désirez obtenir des renseignements additionnels, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous à pmcommunications@greatersudbury.ca.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



D^r Maurice St. Martin
Directeur médical

c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires



Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Denise Burke – Conseil des résidents